



## FORMATION DES ENTRAINEURS DES EQUIPES ENGAGEES DANS LES CHAMPIONNATS U15 ET U18 ELITE SECTEUR MASCULIN ET FEMININ

<b>OBJECTIFS</b>	Maitriser les orientations techniques dans la formation du joueur, développer son expertise technique, et être capable de les mettre en œuvre sur le terrain.
<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Entraîneurs
<b>PREREQUIS</b>	Entraîneurs déclarés auprès des équipes engagées dans les championnats U15 et U18 ELITE féminins, ainsi que U15 masculins
<b>COMPETENCES METIERS</b>	Maitriser les orientations techniques dans la formation du joueur. Maitriser les nouvelles consignes dans l'arbitrage de Haut Niveau. Maitriser les aspects règlementaires.
<b>PROGRAMME DETAILLE</b>	Cf. Programme détaillé
<b>MOYENS PEDAGOGIQUES</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Séance de formation en salle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation <input type="checkbox"/> Etudes de cas <input type="checkbox"/> Dossier technique remis <input checked="" type="checkbox"/> Intervention sur terrain <input checked="" type="checkbox"/> Observation et retours Autres (préciser) :
<b>MOYENS TECHNIQUES</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Support projeté <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board <input checked="" type="checkbox"/> Vidéo Autres (préciser) :
<b>RESPONSABLE PEDAGOGIQUE</b>	Ivano BALLARINI, Entraîneur National, Responsable de la formation des Techniciens
<b>SUIVI</b>	Les stagiaires signeront une attestation de présence par demi-journée.
<b>EVALUATION</b>	A l'issue de la formation, il sera délivré une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée précise de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
<b>DIPLOME DELIVRE</b>	Attestation de présence.

<b>Date formation</b> 21 et 22 décembre 2019	<b>Durée</b> 10 Heures	<b>Tarif :</b> 200 Euros	<b>Effectif</b> 100
---	---------------------------	-----------------------------	------------------------

<b>INSCRIPTION</b>	<a href="http://www.ffbb.com/formations">www.ffbb.com/formations</a>
<b>MODALITES COMPLEMENTAIRES</b>	
<b>LIEU</b>	<b>CREPS DE BOURGES</b> 48, avenue du Maréchal Juin 18000 BOURGES



## FORMATION DES ENTRAINEURS DES CATEGORIES U15 MASCULINS ET FEMININS ET U18 FEMININS PROGRAMME DETAILLE

**21 décembre 2019**

	INTERVENANT	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	COMPETENCES VISEES	MOYENS PEDAGOGIQUES	EVALUATION
<b>9h00- 10h00</b>	Ivano BALLARINI	Informers les entraîneurs des nouvelles orientations techniques pour la saison en cours	Etre mieux informé de la politique technique de la Fédération sur la prochaine olympiade.	Exposé de l'intervenant.	Voir note ci-dessous
<b>10h00-12h00</b>	Xavier LEBACLE	Améliorer les compétences technico-tactiques des joueurs des équipes U15 et U18 par le biais de l'outil vidéo	Rendre les interventions des entraîneurs plus ciblées et pertinentes auprès de leurs joueurs, au regard des principes de fonctionnement du plus haut niveau de pratique de la catégorie: utilisation de logiciels de capture et de montage vidéo	Exposé de l'intervenant Travail en sous-groupes Travaux pratiques avec l'outil vidéo	Voir note ci-dessous
<b>12h45-13h45</b>	<b>REPAS</b>				
<b>14h00-15h15</b>	Arnaud GUPPILLOTTE	Avoir une meilleure connaissance des aspects technico-tactiques présents dans la pratique de haut-niveau : secteur féminin	Etre capable de s'inspirer du meilleur niveau de pratique pour proposer aux jeunes joueurs des contenus spécifiques à leur future pratique de haut niveau	Exposé de l'intervenant	Voir note ci-dessous

<b>15h15-16h30</b>	Stan HACQUARD	Avoir une meilleure connaissance des aspects technico-tactiques présents dans la pratique de haut-niveau : secteur masculin	Etre capable de s'inspirer du meilleur niveau de pratique pour proposer aux jeunes joueurs des contenus spécifiques à leur future pratique de haut niveau	Exposé de l'intervenant	Voir note ci-dessous
<b>16h30-21h00</b>	Observation des rencontres	Etre capable d'analyser une rencontre, notamment dans les aspects technico-tactiques, au regard du plus haut niveau de pratique	Observation des éléments les plus pertinents d'une rencontre, en vue, par exemple, de la mise en place d'une stratégie offensive ou défensive	Observation thématique des rencontres du tournoi support	Voir note ci-dessous



**22 décembre 2019**

	<b>INTERVENANT</b>	<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	<b>COMPETENCES VISEES</b>	<b>MOYENS PEDAGOGIQUES</b>	
<b>9h00-12h00</b>	Sabine JURAS	Amélioration des connaissances et des savoir-faire liés à la préparation physique des joueurs et joueuses U15 et U18 Elite	Savoir programmer et planifier les séquences liées à la préparation physique d'une équipe de U15 ou U18 Elite masculine ou féminine	Exposé de l'intervenant Travail sur le terrain: mise en place de séquences de préparation physique et analyse critique de ces séquences par le groupe.	Voir note ci-dessous
<b>12h30-13h45</b>	<b>REPAS</b>				
<b>13h45-15h00</b>	Richard BILLANT Anna KOTOCOVA	Améliorer les compétences des entraîneurs dans l'organisation technico-tactique des rencontres en 3X3 pour les catégories U15 et U18	Rendre les interventions des entraîneurs plus pertinentes auprès de leurs joueurs, au regard des principes spécifiques du 3X3	Exposé de l'intervenant Travail en sous-groupes et restitution devant la totalité du groupe	
<b>15h00-19h00</b>	Observation des rencontres	Amélioration de la qualité des observations des entraîneurs: quoi et comment regarder?	Observation des éléments les plus pertinents d'une rencontre, en vue, par exemple, de la mise en place d'une stratégie offensive ou défensive.	Observation thématique des rencontres du tournoi support	Voir note ci-dessous



## VOTRE FORMATION ET INSCRIPTION

Vous vous êtes inscrit en ligne à une formation sur le site internet de la fédération.

Nous allons vous accompagner pour faciliter les démarches à réaliser avant votre entrée en formation.

### Le dossier d'inscription

A l'issue de votre inscription en ligne, vous avez été invité-e à télécharger un dossier d'inscription en ligne.

Ce dossier est à retourner à la fédération pour toute formation **payante**. Vous joindrez à votre dossier d'inscription l'ensemble des éléments demandés pour la formation, qui peuvent différer d'une formation à l'autre :

- Paiement,
- Justificatifs des prérequis,
- Dossier de candidature
- CV,
- Lettre de motivation, ...

### Le devis de formation

Vous disposez dans le dossier d'un devis de formation. Il vous appartient de renseigner les coordonnées du ou des stagiaires inscrit à la formation.

Ce devis peut vous être nécessaire pour faciliter vos démarches auprès d'une structure qui prend en charge votre formation. Dans ce cas, il vous est demandé de surcroît de renseigner les informations relatives à la structure.

Ce devis peut être adressé aux organismes prenant en charge la formation.

### La demande de prise en charge de la formation

Les formations organisées par la fédération dans le cadre de l'INFBB peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge au titre de la formation professionnelle auprès d'un Opérateur de Compétence (OPCO). L'OPCO de la branche Sport est l'AFDAS. Nous vous indiquons ci-dessous le lien vers leur site internet : <https://www.afdas.com/>

Il vous appartient dans ce cadre de réaliser l'ensemble des démarches avant le début de la formation.

En cas de financement de la formation par votre OPCO, n'oubliez pas de lui adresser une demande de prise en charge accompagnée :

- du programme de la formation
- du devis de la formation complété par vos soins.

Vous devez notamment :

- Si vous souhaitez suivre la formation à **titre individuel** et à vos frais, nous vous invitons à

compléter **le contrat de formation**, à le signer et à le retourner à la fédération.

- Si votre formation est payée par une structure (club, comité ou ligue), ou par un organisme nous vous invitons à renseigner et à nous retourner **la convention de formation** complétée et signée par vos soins au Pôle Formation et Emploi à l'adresse : FFBB – Pole formation et Emploi – 177 rue du château des rentiers 75013 PARIS.

A réception vous recevrez une confirmation de votre inscription à la formation.

### Le paiement de la formation

Votre inscription sera confirmée à réception des éléments nécessaires à votre dossier et à réception de votre paiement.

A ce jour, vous disposez de deux possibilités pour régler votre formation :

- par chèque à l'ordre de la FFBB
- par virement. A cet ordre, vous disposez du R.I.B. de la fédération.

Dans les deux cas, vous indiquerez en référence du paiement le CODE INFBB de la formation.

En référence de votre paiement, vous devrez indiquer le code analytique de la formation (identifié dans le programme de la formation) et le/les nom-s du/des stagiaire-s inscrit-s à la formation.

Le principe général est un paiement de la formation au moment de l'inscription.

### Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente de la FFBB/INFBB sont consultables sur le site internet de la fédération.

### Règlement intérieur

L'activité de formation est soumise au fonctionnement de l'INFBB détaillé dans le règlement intérieur de l'organisme de formation consultable sur le site internet de la fédération en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.ffbb.com/ffbb/infbb/presentation/presentation-infbb>

### Votre formation se fait à distance ?

La fédération a développé de nombreux parcours de formation à distance. La formation à laquelle vous êtes inscrit peut se dérouler partiellement ou intégralement à distance. Dans ce cadre, le-la responsable pédagogique de formation reviendra vers vous pour vous présenter plus en détail le déroulement de votre parcours de formation.



**FFBB**  
FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

## DEVIS DE FORMATION

Paris, le 10 octobre 2019

Le devis est valable jusqu'au premier jour de la formation. Le devis ne vaut pas inscription à la formation. Il est établi pour les demandes de prise en charge en amont de la formation.

117 rue du Château  
des Rentiers  
75013 Paris  
T +33 1 53 94 25 00  
F +33 1 53 94 26 80  
www.ffbb.com

### ORGANISME DE FORMATION

**Fédération Française de Basketball** (Institut National de Formation du Basketball)

117 rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS

Déclaré auprès de la Préfecture d'Ile de France sous le numéro 11 75 22 62 775

N° SIRET : 784 405 862 00052

Dossier suivi par : Laurence RELIFOX

Courriel : Irelifox@ffbb.com

### BENEFICIAIRE

Structure		Stagiaire	
Nom		Nom	
Représentant		Prénom	
Adresse		Adresse	
Code Postal		Code Postal	
Ville		Ville	
Courriel		Courriel	
Téléphone		Téléphone	

### FORMATION

Intitulé de l'action de formation : Séminaire des entraîneurs U15, U18F ET U15G ELITE

Date début formation : 21/12/2019

Date fin de formation : 22/12/2019

Lieu de la formation : CREPS DE BOURGES – 48, avenue du Maréchal Juin – 18000 BOURGES

Durée de la formation	
Heures de formation en centre	10 Heures
Heures de formation à distance	Heures
<b>Total Heures de formation</b>	<b>10 Heures</b>

Coût de la formation (€)	
Frais pédagogiques (HT)	166,66€
Frais annexes (HT)	€
TVA (20%)	33,34€
<b>Total (TTC)</b>	<b>200,00€</b>

Siret 784 405 862 00052  
Code NAF / APE 926 C  
N° TVA Intercommunautaire  
FR 23 784 405 862  
Reconnue d'utilité  
publique par décret  
du 1<sup>er</sup> octobre 1971

Observations éventuelles :



## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre les soussignés :

**1) La Fédération Française de Basketball (FFBB), 117 rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS**  
Organisme de formation, enregistrée sous le numéro **11 75 22 62 775** (*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*)  
Représentée par **Matthieu SOUCHOIS – DTN Adjoint - Directeur du Pôle Formation et Emploi**

**2)**  
Représentée par

**3) M/Mme**  
Adresse – Code Postal – Ville  
Le/la stagiaire

Est conclue la présente convention en application des dispositions du code du travail, articles L. 6353-1 et suivants.

### Article 1<sup>er</sup> : Objet de la convention

En exécution de la présente convention, la FFBB dispensera l'action de formation intitulée « Séminaire des entraîneurs U15F, U18F et U15G ELITE » à **M/Mme**

### Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

Cette action de formation entre dans l'une des catégories prévues à l'article L6313-1 du Code du travail : adaptation et développement des compétences, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

### Article 3 : Organisation de l'action de formation

La formation aura lieu sous la forme d'un stage se déroulant du 21 au 22 décembre 2019, à Bourges.  
Sa durée est fixée à : 10 heures par stagiaire  
Elle est organisée pour un effectif total de 100 stagiaires maximum.  
Le responsable de la formation est M. Ivano BALLARINI.  
Le programme de la formation est joint à la présente convention.

### Article 4 : Engagement de l'organisme de formation

La FFBB s'engage à accueillir en formation **M/Mme**

en qualité de stagiaire, dans le respect des règles du code du travail relatif à l'activité de formation et à remettre, à l'issue de la formation, à la structure employeur la copie des feuilles d'émargement à la demi-journée.

### Article 5 : Dispositions financières

En contrepartie de cette formation, l'association s'acquittera de frais pédagogiques de 200 € TTC.

### Article 6 : Annulation d'inscription

A tout moment et à sa demande, la structure employeur pourra se faire rembourser le coût pédagogique de l'action de formation de **M/Mme**

en cas de maladie, dans la mesure où la FFBB aura été prévenue avant le début de la formation, certificat médical ou arrêt de travail à l'appui.

Dans tout autre cas d'annulation dans un délai inférieur à 8 jours avant le début de l'action de formation, la structure employeur sera tenue de régler à la FFBB la totalité des frais de formation.

### Article 7 : Inexécution totale ou partielle de la convention

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation du fait de la FFBB, cette dernière remboursera à la structure employeur les sommes indûment perçues de ce fait.

### Article 8 : Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa signature et s'achèvera à réception de l'attestation de formation par le stagiaire.

### Article 9 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé(e) à l'amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente de Paris.

Fait en double exemplaires, à Paris, le

Pour la Fédération  
Matthieu SOUCHOIS  
DTN Adjoint  
Directeur du Pôle Formation et  
Emploi

La structure

Le/la stagiaire



## CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre les soussignés :

**1) La Fédération Française de Basketball (FFBB), 117, rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS**

Organisme de formation, enregistré sous le numéro **11 75 22 62 775** (*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*)

Représentée par **Matthieu SOUCHOIS – DTN Adjoint - Directeur du Pôle Formation et Emploi**

Et

**M/Mme**

Le/la stagiaire

Est conclu le présent contrat en application des dispositions du code du travail, articles L. 6353-1 et suivants.

### Article 1<sup>er</sup> : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, la FFBB dispensera l'action de formation intitulée « Séminaire des entraîneurs U15F, U18F et U15G ELITE » à **M/Mme**

### Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

Cette action de formation entre dans l'une des catégories prévues à l'article L6313-1 du Code du travail : adaptation et développement des compétences, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

### Article 3 : Organisation de l'action de formation

La formation aura lieu sous la forme d'un stage se déroulant du 21 au 22 décembre 2019, à Bourges.

Sa durée est fixée à : 10 heures par stagiaire

Elle est organisée pour un effectif total de 100 stagiaires.

Le responsable de la formation est M. Ivano BALLARINI.

Le programme de la formation est joint au présent contrat.

### Article 4 : Engagement de l'organisme de formation

La FFBB s'engage à accueillir en formation **M/Mme**

en qualité de stagiaire, dans le respect des règles du code du travail relatif à l'activité de formation et à remettre, à l'issue de la formation, à la structure employeur la copie des feuilles d'émargement à la demi-journée ainsi qu'une attestation de fin de formation.

### Article 5 : Dispositions financières

En contrepartie de cette formation, **M/Mme**

s'acquittera de frais pédagogiques de 200 € TTC.

Fait en double exemplaires, à Paris, le

**Le/la stagiaire**

Pour la Fédération  
Matthieu SOUCHOIS  
DTN Adjoint  
Directeur du Pôle Formation et Emploi

### Article 6 : Annulation d'inscription

A tout moment et à sa demande, **M/Mme** pourra se faire rembourser le coût pédagogique de l'action de formation en cas de maladie, dans la mesure où la FFBB en aura été prévenue avant le début de la formation, certificat médical ou arrêt de travail à l'appui.

Dans tout autre cas d'annulation, dans un délai inférieur à 8 jours avant le début de l'action de formation, **M/Mme**

sera tenu-e de régler à la FFBB la totalité des frais de formation.

### Article 7 : Inexécution totale ou partielle du contrat

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation du fait de la FFBB, cette dernière remboursera à **M/Mme**

les sommes indûment perçues de ce fait.

### Article 8 : Date d'effet et durée du contrat

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature et s'achèvera à réception de l'attestation de formation par le stagiaire.

### Article 9 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé(e) à l'amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente de Paris



